



ASSOCIATION DES SOINS PALLIATIFS DE LA MARTINIQUE



FORMATION ASPM en partenariat avec ACFM

Mercredi 01 février 2017

Intitulé	ETHIQUE ET PRISE EN COMPTE DE LA VULNERABILITE
Contexte	<p>Inclure la démarche éthique, dans la construction des parcours de soin, autour desquels la plupart des politiques de santé s'articulent désormais, est indispensable pour la mise en œuvre des bonnes pratiques et la prise en compte effective de l'autonomie des personnes fragilisées.</p> <p>S'interroger en conscience « Que faire et comment faire pour bien faire, pour bien prendre soin de celui rendu vulnérable par la maladie, le handicap, le grand âge ou l'exclusion sociale ? » est une nécessité pour l'évolution des pratiques et remédier aux inégalités d'accès au juste soin.</p> <p>L'acquisition des bases d'une argumentation critique, pour des prises de décisions éthiques et leur mise en œuvre suppose une formation.</p> <p>Le nouveau Plan National des soins palliatifs publié en décembre 2015, qui fait le constat du manque de repères éthiques des professionnels, encourage explicitement l'organisation de débats éthiques afin de renforcer la démocratie sanitaire sur la question des soins palliatifs et de la fin de vie et l'apprentissage d'une démarche éthique pluri professionnelle afin d'acquérir un raisonnement éthique à partir d'un questionnement rigoureux, de savoir exprimer une opinion argumentée, d'éprouver l'interdisciplinarité et d'intégrer le questionnement éthique dans le cadre d'une démarche professionnelle¹.</p>
Référence	DPC - Orientation nationale n° 33 : « <i>La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles</i> » (Arrêté du 8 décembre 2015)
Objectifs	<p>Accroître les capacités des professionnels de santé à aborder les problématiques de terrain, à argumenter les prises de décisions éthiques et à les mettre en œuvre dans le champ des soins et de l'accompagnement</p> <p>Savoir questionner les pratiques dans le respect de l'autonomie des personnes</p> <p>Prendre davantage en compte la vulnérabilité.</p> <p>Travailler dans la transdisciplinarité et décloisonner les disciplines médicales et médico-sociales</p>
Pré-requis	Notions d'éthique générale

¹Axe II- Mesure n°3

Programme	<p>Les vulnérabilités</p> <p>Situations de vulnérabilités en gériatrie, lors des maladies neuro-dégénératives et en psychiatrie</p> <p>Contraintes économiques et exigences éthiques</p> <p>Privation des libertés individuelles</p> <p>Les problématiques des aidants</p> <p>Le droit de (ne) pas savoir</p> <p>La question du suicide</p> <p>Le renoncement aux soins</p> <p>Se former, une question d'éthique</p>
Publics	<p>Médecins libéraux et des Etablissements sanitaires et médico-sociaux publiques ou privés</p> <p>Pharmaciens libéraux et des Etablissements sanitaires et médico-sociaux publiques ou privés</p> <p>Paramédicaux libéraux et des Etablissements sanitaires et médico-sociaux publiques ou privés</p>
Modalités pédagogiques	<p>Approche pédagogique concrète et pragmatique avec témoignages de soignants</p> <p>Conférences d'experts- Débats</p> <p>Vidéos</p> <p>Ateliers thématiques</p> <p>Documentation pédagogique électronique en amont et en aval</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire composée d'intervenants locaux, notamment de l'ERERM et d'enseignants de l'Espace Ethique Régional Ile de France, du groupe de recherche « questionner autrement le soin ».</p>
Date	<p>Formation présentielle en 1 jour au cours de la Semaine Martiniquaise d'éthique de la santé et ses soins : mercredi 01 février 2017 de 8H30 à 17H00</p>
Lieu	<p>Hôtel La Batelière- Schoelcher</p>
Tarifs	<p>400 € par personne en DPC</p> <p>Pour toute autre situation, merci de contacter : forma-spa@orange.fr</p>
Inscription et renseignements	<p>Merci d'adresser très vite un mail à reservationsformaspa@gmail.com</p> <p><u>Si et seulement si vous êtes libéral :</u></p> <p>Vous devez en outre vous inscrire dès maintenant à un programme DPC et :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe* 2. Indiquer la Référence Action communiquée ci-dessus, dans la rubrique "Recherche actions" et cliquer sur "Rechercher" 3. Cliquer sur Détail Action de DPC en haut à droite de la page 4. Descendre avec l'ascenseur jusqu'en bas de la page pour trouver le bouton "S'inscrire" à la session sélectionnée 5. Cliquer enfin sur "Valider"

Dès cette démarche réalisée, vous serez PRE-inscrit et recevrez un message de l'ACFM vous invitant à compléter votre dossier d'inscription en nous retournant un chèque d'adhésion de 30€ à l'ordre de notre association ACFM. Vous serez alors inscrit définitivement.

Une convocation vous sera alors envoyée, par email contenant notamment le programme de la (ou des) journée(s) sélectionnée(s).

A l'issue de cette action de formation, une attestation de participation DPC vous sera adressée.

RAPPEL IMPORTANT :

L'inscription est individuelle et doit obligatoirement être réalisée par le professionnel de santé s'inscrivant au programme sur le site www.mondpc.fr comme indiqué ci-dessus.

* **Si vous n'avez pas de compte DPC**, il vous faut le créer sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec votre identifiant, qui est votre adresse mail, et le mot de passe de votre choix. Avant de commencer, munissez-vous absolument de votre numéro RPPS (figurant sur votre carte de l'ordre ou sur votre carte CPS) et de votre RIB. Vous recevrez quasi instantanément confirmation par mail de votre enregistrement et de votre mot de passe. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.

Forma'SPA
Association des Soins Palliatifs de la Martinique
5, avenue Gottschalk, Plateau Fofó- 97233 Schœlcher
☐ Tel : 0596 730 249 / 0596 601 880
Email : forma-spa@orange.fr
Site Internet : <http://aspm-reseauwouspel.fr/>